



- HABITER LE LITTORAL -

JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Matinée

Centre des Congrès Les ATLANTES - LES SABLES d'OLONNE

- HABITER LE LITTORAL -

Après-midi

Débats animés par François GROSRIEUX, ancien journaliste du Monde, spécialiste des questions maritimes

7h 45 Un car dessert les différents hôtels réservés par l'ANEL vers le centre des Congrès Les Atlantes, départ indiqué dans chaque hôtel.

8h Accueil des participants au Centre des Congrès Les Atlantes des SABLES d'OLONNE

(en centre ville, face à la mer)

9h Allocutions de bienvenue et ouverture des Journées d'Etudes

Louis GUEDON, député maire des SABLES d'OLONNE
Bruno RETAILLEAU, sénateur, président du Conseil général de la Vendée
Dominique PROUTEAU, conseillère régionale des Pays de la Loire
Yvon BONNOT, ancien député, maire de PERROS-GUIREC, président de l'ANEL
Jean-Jacques BROT, préfet du département de la Vendée

9h 45 Introduction générale du thème des Journées d'Etudes : "Habiter le littoral"

Le littoral, de plus en plus attractif, subit une forte pression foncière et son attirance s'étend bien au-delà du rivage. Depuis la loi Littoral de 1986, le Grenelle de l'environnement puis le Grenelle de la mer et les travaux sur les impacts du changement climatique ont donné de nouveaux objectifs de protection environnementale aux collectivités du littoral. En outre, les événements dramatiques de 2010 (la tempête Xynthia et inondations du Var) ont conduit les services de l'Etat à renforcer la politique de prévention des risques de submersions marines et d'inondations, à prévenir l'érosion côtière et à développer une nouvelle culture du risque en concertation avec les acteurs des territoires concernés. Ces impératifs de sécurité des populations et des biens doivent être compatibles avec le développement des activités terrestres et maritimes et obligent les élus et leurs partenaires à rechercher des solutions adaptées aux espaces menacés dans leur diversité spatiale et économique.

Alain MIOSSEC, professeur émérite des universités, ancien recteur de Bretagne et de Guadeloupe

10h / 11h 15 **TABLE RONDE 1 L'élaboration partagée de nouveaux documents d'urbanisme pour mieux prendre en compte les risques naturels (inondations et submersions marines) dans l'aménagement du littoral**

Les évolutions législatives et réglementaires depuis les événements dramatiques de 2010 : comment définir des aléas partagés par tous, Etat, élus, acteurs économiques et populations ?

Bruno RETAILLEAU, sénateur, président du Conseil général de la Vendée

Jean-Louis LEONARD, député maire de CHÂTELAILLON-PLAGE,
Marcellin NADEAU, maire du PRECHEUR et conseiller général de Martinique

Laurent MICHEL, directeur général de la Prévention des risques du Ministère de l'Ecologie (MEDDTL)

Agnès VINCE, sous-directrice du littoral et des milieux marins (MEDDTL)

Xavier LAFON, chargé de mission au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD)

Débats avec la salle

11h 30 / 13h **TABLE RONDE 2 Concilier risques naturels, protection des personnes et activités économiques**

Développer la culture du risque à partir de connaissances partagées et restituées au plus grand nombre ou comment intégrer les risques naturels dans l'aménagement du territoire et les modes d'occupation des espaces littoraux

Marie-France BEAUFILS, sénatrice-maire de SAINT PIERRE des CORPS, vice-présidente du CEPRI

Isabelle THOMAS, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne
François GERARD, ancien président de MERCATOR Ocean, centre français d'analyses et de prévisions océaniques, expert auprès de l'Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN)

Quels partenariats pour la gestion et le financement des ouvrages de défense contre la mer ?

Jacques OUDIN, sénateur honoraire, vice-président du Conseil général de la Vendée

Renaud LAGRAVE, vice-président du Conseil régional d'Aquitaine, président du GIP littoral Aquitain

Jean-François RAPIN, maire de MERLIMONT, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais

Jean Marc COQUERAN, conseiller municipal de CASE PILOTE, Martinique

Loïc GOUGUET, conseiller pour la gestion des cordons dunaires à l'Office National des Forêts (ONF)

Construire autrement : nouvelles règles de construction et de localisation ; trouver l'équilibre entre l'économie touristique et la sécurité des personnes

Robert SLOMP, chef de projet et conseiller du service chargé de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de construction, de gestion et de maintenance des infrastructures liées à l'eau (Pays-Bas)

Guyhem FERAUD, président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA)

Débats avec la salle

13h 15 / 14h 30 **DEJEUNER sur place dans les salons du Centre des Congrès**



14h 45 / 16h 45 **TABLE RONDE 3 Quel urbanisme demain pour le littoral ? Comment envisager les nouvelles solidarités en termes de territoires et de populations ?**

Habiter le littoral en 2011, c'est également maintenir une diversité sociale perturbée par la hausse des prix du foncier et poursuivre le développement économique de secteurs en pleine mutation : pêche, agriculture littorale, activités portuaires et touristiques (réforme hôtelière, émergence de nouveaux modes de loisirs).

Quelles solidarités envisager entre les communes littorales et celles de leur arrière-pays ?

Quels moyens financiers pour entretenir ou valoriser les espaces délaissés ?

L'habitat, garant de la diversité générationnelle et de la pluralité des activités

Frédéric CUVILLIER, député maire de BOULOGNE-sur-MER, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais

Loïc LE MEUR, maire de PLOEMEUR, conseiller général du Morbihan

Catherine BERSANI, Inspectrice générale de l'Équipement et expert de LittOcéan

Bruno FORTIER, architecte-urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2002

Pierre SALLENAVE, directeur général de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

La situation spécifique de l'Outre-mer

Ralph MONPLAISIR, maire de CASE-PILOTE, président de l'Agence des 50 pas géométriques de MARTINIQUE

Quelles politiques des villes pour l'accueil de l'habitat intermittent (saisonniers, campeurs, étudiants, grands chantiers) et le développement des énergies nouvelles ?

Raphaëlle LE GUEN, première-adjointe au maire de la SEYNE-sur-MER
Mathilde LE LUYER, conseillère municipale, déléguée aux étudiants, LE HAVRE

Marc LAFOSSÉ, pdg société Énergie de la Lune, **Patrick FAUCHER**, directeur représentant la ville de BORDEAUX, pour le projet d'hydrolienne estuarienne avec VEOLIA Environnement

Débats avec la salle

17h / 18h 45 **TABLE RONDE 4 La loi Littoral 25 ans après ? Quels outils d'aménagement pour que les collectivités locales puissent construire une stratégie de la mer et du littoral ?**

Comment tenir compte de la spécificité de la ville littorale et du lien indissociable entre la terre et la mer ? Comment envisager une "planification" qui puisse intégrer des espaces aussi différents ?

Le rôle accru des élus dans l'élaboration des choix d'aménagement de leurs collectivités et les outils qui, en fonction des périmètres de leurs projets d'aménagement, leur permettent d'anticiper le développement souhaité.

La solidarité entre les territoires : du PLU au SCOT littoral, une démarche progressive

François COMMEINHES, maire de SETE : l'exemple du Bassin de THAU

Anne Sophie LECLERE, adjointe au délégué de bassin Seine Normandie, chef du Service eau et sous-sol à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE), chef de projet, en 2010, pour l'étude des volets maritimes des SCOT du CETE Méditerranée

Josiane BELIARD, administrateur de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)

Des Schémas d'Aménagement Régionaux (SAR) des DOM aux documents de bassins maritimes

Alfred MONTHIEUX, maire du ROBERT, conseiller général, MARTINIQUE

Bruno MAMINDY PAJANY, maire de SAINTE ROSE, conseiller général de LA RÉUNION

Un SCOT à volet maritime en cours d'élaboration

Laurent LE CORVOISIER, chef de projet, Syndicat mixte de cohérence territoriale de l'agglomération du TREGOR

Yvon BONNOT, maire de PERROS-GUIREC, président de l'ANEL

Quel rôle pour les établissements publics fonciers ?

Yann GERARD, rédacteur en chef, Revue Etudes Foncières (ADEF)

Les évolutions jurisprudentielles de l'application de la loi Littoral

Gil BERNARDI, maire du LAVANDOU, président du Syndicat des communes du littoral varois, vice-président de l'ANEL

Céline EYMERY, doctorante à l'Université de Brest, thèse sur "l'analyse de la traduction spatiale de la loi Littoral en Bretagne" ou quelles marges de manœuvre pour le développement futur ?

Débats avec la salle

18h 45 / 19h **Synthèse des travaux par Alain MIOSSEC**

20h **DINER officiel au Prieuré Saint-Nicolas à LA CHAUME (SABLES d'OLONNE)**

19h 45 **Service de cars pour aller du Centre des Atlantes vers le Prieuré de La Chaume**

